ANNEXE 1

Modèle de présentation des dossiers projets de recherche et Appui Méthodologique aux Sections (AMS)

(un modèle différent est à remplir pour la réflexion prospective : cf annexe 2)

***Par projet, 15 pages maximum hors section 5 (simple interligne)* :**

**PROJET INTITULE** (concis, précis) :

En réponse à l'appel à projets 2015 CASDAR « Semences et sélection végétale »

**COÛT TOTAL DU PROJET**: € TTC (Hors Salaires Publics)

**MONTANT DE LA SUBVENTION**: € TTC (ce montant doit être égal ou inférieur à **60% du coût total du projet Hors Salaire Public**)

**MOTS CLES** (5 au maximum) :

**Pour les AMS, SECTION(S) CONCERNEE(S)**:

**1. Identification de l’organisme chef de file et du chef de projet**

ORGANISME CHEF DE FILE : (les renseignements suivants sont à fournir impérativement)

Nom :

Adresse :

Téléphone/fax :

Mail (où sera adressée la liste des lauréats) :

CHEF DE PROJET : (les renseignements suivants sont à fournir impérativement)

*Le CV du chef de projet est à fournir en annexe*

Nom, Prénom :

Organisme employeur :

Adresse :

Téléphone/fax :

Mail :

**2. PRESENTATION GENERALE DU PROJET**

La rédaction de cette partie doit s’appuyer sur les recommandations formulées par le Comité scientifique du Comité Technique Permanent de la Sélection des plantes cultivées figurant dans le présent appel à propositions.

2.1. Situation du problème au niveau technique et économique, intérêt pour la création variétale et la qualité des semences.

2.2. Programme envisagé précisant les moyens d'approche mis en œuvre, les espèces végétales étudiées, et les articles déjà produits par les équipes sur le thème.

2.3. Bibliographie (on séparera les références relatives aux équipes proposantes de la bibliographie sur le thème présenté).

2.4. Originalité du projet (par rapport aux expériences similaires) : en quoi est-il innovant?

2.5. Présentation précise et détaillée des actions :

- présentation (détaillée, et sous la forme d’un tableau récapitulatif) de la répartition du projet en actions

- pour chaque action préciser :

- le contenu

- le calendrier

- les indicateurs de suivi

- les indicateurs d’évaluation

**3. PARTENARIATS**

3.1. Partenaires retenus : (citer les organismes partenaires retenus dans le projet):

• *partenaires techniques impliqués dans la réalisation du projet (destinataires de financements CASDAR)*

• *autres partenaires techniques (hors financements CASDAR)*

• *partenaires associés au comité de pilotage du projet*

• *partenaires financiers*

*Pour chaque partenaire, préciser le nom du responsable scientifique et ses coordonnées : (adresse postale, téléphone, fax, mail).*

3.2. Inscription éventuelle de ce projet au sein d’un projet plus vaste présenté dans le cadre d’un autre appel à projet. Préciser les autres volets, en expliquant le cadre, l’intitulé, l’organisme porteur, le nom du responsable. Préciser en quoi cela apporte un intérêt supplémentaire en termes de développement agricole et rural pour la partie présentée au présent appel à projet. Expliquer, en l’argumentant, la pertinence et l’intérêt du projet global au regard, d’une part, du sujet traité et d’autre part, du renouvellement souhaité des approches thématiques et des pratiques existantes.

3.3. Titres des contrats en cours (map, mesr, cee, ..) dans les laboratoires des équipes concernées (demandeur et partenaires).

**4. ORGANISATION ET PILOTAGE**

4.1. Equipes techniques mobilisées : *présentation par partenaire (chambre, institut technique,…) par action* :

Indiquer le nombre d’ETP prévus par catégorie (techniciens, ingénieurs, chercheurs)

4.2. Organisation prévue, rôle de chaque partenaire technique *(présentation par action le cas échéant) :*

4.3. Nature, composition et modalités de fonctionnement de(s) l’instance(s) de pilotage :

**5. COMPTE PREVISIONNEL DE REALISATION DU PROJET**

5.1. Compte prévisionnel général : renseigner le document excel téléchargeable intitulé « Compte prévisionnel général »  (**Annexe 01-BIS** **Compte prévisionnel consolidé du projet)**: ce tableau doit renseigner le montant des dépenses et des recettes totales de l’ensemble du projet, pour l’ensemble des partenaires, avec une répartition par action. (Etablir un seul tableau par action pour toute la période correspondant au financement du CASDAR sollicité). Les crédits CAS DAR doivent représenter au maximum 60% du coût total hors salaires publics.

5.2. Compte prévisionnel de réalisation de l’organisme chef de file (**Annexe 01 compte prévisionnel de réalisation du chef de file)**: ce tableau doit renseigner l’ensemble des recettes et dépenses engagées pour la réalisation du projet par l’organisme chef de file de ce projet.

Une attention particulière sera portée au coût/ETP ; l’opportunité des montants des différentes actions pourra être sujette à une réévaluation.

**6. RESULTATS ATTENDUS ET SUITES DU PROJET (soyez bref et précis)**

6.1. Difficultés que pourrait rencontrer le projet et moyens d’y répondre :

6.2. Résultats attendus :

Préciser notamment l'utilisation potentielle des outils développés et des résultats obtenus par les agriculteurs, à quelle échéance, par quel canal,...

6.3. Valorisation et communication prévues (sur le projet, sur les résultats) :

Renseigner clairement les publications, séminaires, formations, autres modes de valorisation qui seront mis en œuvre, en précisant le public cible, les échéances.

6.4. Suites attendues du projet :